

# Les grandes manoeuvres

**A**u fur et à mesure que les mois passent, et en mettant les informations bout à bout, on commence à entrevoir ce que la DRL veut imposer comme logique industrielle.

**S**ur le pôle Roissy, une nouvelle direction est mise en place : la Direction Opérationnelle Internationale et DOM (DOID). Tiens, tiens, n'est ce pas un clone de feu la DAIC ? Cette DOID sera chargée de veiller à une bonne intégration des trafics des centres en voie de fermeture (Mitry-Mory, Orly CTOM, Gonesse TIM). C'est l'ancien directeur du HUB de Roissy qui en prend les rênes.

**S**ur la plaque Bonneuil-Brie-Sénart, c'est aussi la naissance d'une nouvelle direction : la direction du pôle logistique (DIRPOLE). Celle-ci sera chargée de trouver de nouvelles activités dans le e-commerce en lien avec les filiales de La Poste (Néolog, Morin Logistic, Orium) regroupées dans la holding VIAPOST.

**A**u milieu de tout ça, la DRL, suite au déménagement programmé du bâtiment de Champs-sur-Marne, sera éclatée d'ici fin décembre 2014 sur 4 sites : Roissy HUB, Paris-Bonvin, Brie-Comte-Robert et le nouveau site de Bonneuil.

**D**ans le même temps, elle abandonne la gestion RH des centres de tri numériques pour les basculer sur les territoires à compter du 1er septembre 2014. Elle en gardera seulement le « pilotage » technique, mais les effectifs feront partie des DOTC, et plus de la DRL.



**E**lle souhaite également restructurer la régulation, nouvellement appelée « pilotage des flux », en intégrant les équipes, actuellement logées dans différents sites postaux, dans les PIC existantes (Rennes, Bordeaux, Lyon, Lille, Marseille, Bonneuil). Elle ferme aussi le Centre de l'Adresse de Laon (CDA) et rapatrie ses activités sur le site du Service National de l'Adresse (SNA) de Bordeaux.

L'année 2014 sera aussi celle de la fin des PIAC puisque toutes seront fermées au 31 décembre (Cestas, St-Quentin-Fallavier, Valenciennes, Evreux, Mitry-Mory).

**A**l'heure où nous écrivons cet édit, les annonces viennent de tomber que ce soient au niveau du Siège Courrier ou au niveau de la DRL. La branche « service, courrier, colis » annonce la création de 7 pôles dont un pôle logistique où se retrouve la DRL (avec VIAPOST et la Direction Technique du Courrier). La DRL, de son côté, absorbe la DOTT (le transport en Ile-de-France, ce qu'on appelle les camions jaunes). Enfin, le centre des « colis internationaux » de Chilly-Mazarin « pourrait » rejoindre la DOID !

**Un grand mercato dont l'efficacité reste à prouver !**

O U I C D M

## Charolais : accord signé

L'accord d'accompagnement social pour le transfert du Charolais sur le port autonome de Bonneuil-sur-Marne a été signé le 11 avril par SUD, CGT, FO et CFDT. Celui-ci comporte les indemnités de mobilité fonctionnelle (de 2 à 4500€ selon qu'on aille sur une PIC, un HUB ou vers le métier de facteur), les indemnités géographiques (de 500 à 3000€ selon l'éloignement), les mesures d'accompagnement social (indemnités pour changement d'horaires, permis de conduire, déménagement), les modalités de comblement des postes sur le HUB de Bonneuil, l'accompagnement des agents les plus fragiles. Il reste à négocier l'organisation du travail du HUB de Bonneuil-sur-Marne (horaires, pauses, transport, logement et conditions de travail). On va dire qu'on a fait le plus facile et c'est maintenant que l'on va rentrer dans le dur ! Les premières propositions d'horaires communiquées fin mars (fin des brigades de nuit à 3h du mat', travail 3 samedis sur 4 et travail du dimanche) ont provoqué un tollé parmi le personnel. Les organisations syndicales ont boycotté la négociation prévue et la direction est obligée de revoir sa copie. Pour l'instant, il n'y a pas de nouveau calendrier de négociations. Interrogée lors d'une CDSP en mai, la DRL répond qu'elle attend les annonces de Philippe Wahl qui devraient tomber en juin. L'affaire est donc à suivre...



### Centres de Tri Numériques :

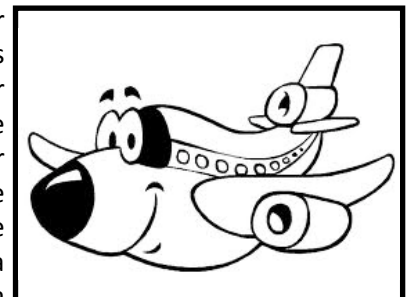
## La DRL s'en débarrasse !

Depuis des mois, les rumeurs courraient sur un éventuel rattachement des centres de tri numériques (CTN) aux territoires. Le changement de gouvernance en mars 2014 était un signe avant-coureur. La décision est donc tombée lors d'une CDSP en avril : les CTN seront rattachés aux DOTC le 31 août 2014. Pour SUD, à contrario de certains syndicats, cette décision n'est pas une bonne nouvelle et nous l'avons fait savoir à la DRL. En effet, avoir une direction unique permettait des conditions de travail, des horaires et des pratiques managériales de même niveau. Aujourd'hui, avec ce rattachement, les différentes DOTC pourront mettre en place, à loisir, des conditions de travail différentes selon que l'on soit à Guéret, St-Dié, St-Lô, Migennes, Nevers ou Tarbes. De plus, il y a un accord (que SUD n'a pas signé) qui est toujours en cours jusque juillet 2015. Celui-ci prévoit quelques promotions et d'autres bricoles sur le contenu du travail. On voit mal comment les DOTC vont appliquer un accord sur lequel elles n'ont pris aucun engagement ! Pour SUD, la raison est tout autre : ce rattachement est le prélude à la fermeture des sites les uns après les autres. Nous avons donc demandé à la DRL, puisque nous allons être reçus sur le sujet, qu'il y ait une « charte du basculement » qui soit rédigée afin de mettre en place des garde-fous sur l'emploi, les horaires, l'application de l'accord, la pérennité des CTN. Cette charte doit être signée par la DRL, les DOTC, les organisations syndicales. Un comité technique a lieu le 18 juin, nous y porterons de nouveau cette revendication...



## Création de la DOID : serait-ce le retour de la DAIC ?

Tout le monde se souvient de la disparition de la Direction des Activités du Courrier International (DAIC) en 2009 et de son absorption par la DRL. Eh bien ! Aujourd'hui, on revient en arrière puisque la DRL met en place la DOID (Direction des Opérations Internationales et DOM). Bien qu'il ait fallu tirer les vers du nez de la DRL, nous en savons un peu plus sur la mise en place de cette nouvelle direction. Avec comme « pilier » M. Fuentès à sa tête (ex- directeur du HUB de Roissy), celle-ci est chargée de gérer les transferts de trafic sur le pôle Roissy (PIAC et HUB) des centres qui ont vocation à fermer : Mitry-Mory, Orly CTOM, Gonesse TIM. Mais attention, M. Fuentès ne sera pas le supérieur hiérarchique des directeurs d'établissements du HUB et de la PIAC. Il ne s'occupera que des transferts de trafics. Pour ce qui concerne l'organisation des sites, ce sont bien les directeurs qui ont la main. Et d'ailleurs, cela a déjà commencé puisque de nouvelles brigades vont voir le jour que ce soit sur la PIAC ou sur le HUB (voir les articles dans ce numéro). Par ailleurs, cette DOID va se doter d'un dialogue social puisque M. Fuentès a demandé à chaque organisation syndicale de mandater des représentants. Mais sitôt créée, elle devra changer de nom, car la direction du courrier vient de créer un pôle international. Nous aurons plus d'informations à fournir dans le prochain numéro !



# Roissy HUB : une nouvelle réorganisation

A peine 2 ans après l'accord de réorganisation sur lequel SUD avait mis son droit d'opposition, le nouveau directeur de Roissy revient à la charge. Dans le document transmis à la CDSP de la DRL de mai, il est question « de faire évoluer et de réajuster les régimes de travail par un accord collectif ». Le nouveau directeur explique qu'avec l'arrivée de nouveaux

des rythmes de travail qui ont subsisté après la nouvelle organisation de 2012 ». En clair, les régimes les plus favorables (un samedi sur deux ou 2 nuits sur 4) sont menacés ! Interrogé là-dessus, M. Laporte assure qu'il ne touchera par la brigade de 2 nuits sur 4. Pour le reste, il parle d'une fusion des mixtes et du renforcement en effectif de certaines brigades. Il veut conclure un accord au 30 octobre 2014. M. Laporte a tout à fait le droit de proposer un nouvel accord de réorganisation puisque l'ancien se termine au 31 décembre 2014, il peut aussi ne pas proposer de nouvel accord, ainsi celui de 2012 se transforme en usage. A SUD, nous ne sommes pas demandeur d'un nouvel accord, on ne va pas chambouler les horaires tous les 2 ans, mais puisque M. Laporte est bien décidé à le faire, nous serons présent aux négociations et vigilants sur ce qui est proposé !

**NB** : Nous avons aussi interpellé la DRL sur l'installation d'une nouvelle TOP dernièrement sur le HUB (et le coût engendré), alors que le trafic prévu pour cette TOP s'en va sur la PIAC (?). Le silence qui a suivi cette interpellation en dit long... Mais peut-être que la DOID va remédier à ces inconséquences ?



trafics, la baisse du courrier et la faiblesse de l'effectif certains jours de la semaine comme le lundi, il y a besoin de revoir les régimes de travail. Dans la présentation, il y a aussi une phrase sibylline qui n'est pas passée inaperçue à SUD : « étudier la pertinence

## Les chiffres du mois

2482 postiers à la DRL dont 1588 hommes et 894 femmes, avec une moyenne d'âge de 47 ans et près de 50% du personnel en classe I.  
Y'a du boulot pour arriver au II.1, grade de base !!!

## Nouvelle brigade en nuit à Roissy PIAC : Le travail du dimanche

Avec le transfert du trafic d'Orly CTOM, la direction de Roissy PIAC nous dit qu'elle est obligée de créer une nouvelle brigade qui travaillera le dimanche. Soit ! Mais les propositions à négocier sont largement à minima : 3 dimanches travaillés sur 4 avec des nuits de 8 heures en semaine et 7 heures le dimanche et 1000€ pour basculer d'un régime à l'autre au volontariat. Au lieu de commencer à 22h00 le dimanche (comme la semaine), la direction propose de commencer à 23h00, c'est une heure de moins qu'elle n'aura pas à compenser. Il n'y a pas de petit profit ! Pour sa part, SUD a fait trois propositions de régimes de travail : Le premier avec un régime de travail de deux nuits sur quatre (comme au HUB), le deuxième avec un dimanche sur deux travaillés et le troisième avec deux dimanches travaillés sur trois et respectivement 5000, 4000 et 3000€ de prime de basculement ! A la réunion du 23 mai, la direction a fait une avancée en retenant un régime de travail avec 1 dimanche sur 2. Mais pour ce qui est de la prime, toujours pas d'augmentation en vue alors que l'on sait que le personnel de Roissy HUB a obtenu une prime de 3000€ pour une même bascule. Il faut donc que M. Montenot fasse un effort. Une nouvelle négociation a lieu le 11 juin. La mise en place de cette nouvelle brigade sera effective le 29 septembre 2014. L'affaire est donc à suivre...

## Sénart : fermera, fermera pas ?

L'échéance approche et le personnel est toujours dans l'incertitude. En effet, la DRL a assuré qu'elle ferait une annonce au 1er semestre sur l'avenir de Sénart. Nous sommes maintenant début juin et il n'y a toujours pas l'ombre d'une communication. Et cette incertitude conduit à l'anxiété pour le personnel de Sénart qui, depuis des mois, ne se projette plus dans l'avenir. Même si nous n'avons pas de réponse officielle, un faisceau d'indices ne conduit pas à l'optimisme. A longueur de temps, la DRL martèle qu'avec la baisse du trafic, on ne peut pas continuer avec la structure actuelle (en clair, il faut fermer des centres). Ensuite, elle dit qu'elle ne peut pas faire d'annonces tant qu'elle n'a pas trouvée de solutions de reclassement pour les agents de Sénart (sic). Et que penser de la première version des horaires de Bonneuil ? Un quasi copié-collé des horaires de Sénart ! Donc, même si à SUD on n'a pas l'habitude de crier avec les loups, reconnaissons qu'il y a de quoi se faire du mouron ! Inquiète, la direction devrait l'être aussi car le personnel de Sénart n'est pas prêt à laisser fermer le centre sans réagir ! Il saura se faire entendre le moment venu ! La direction est donc prévenue !



# L'affront national !

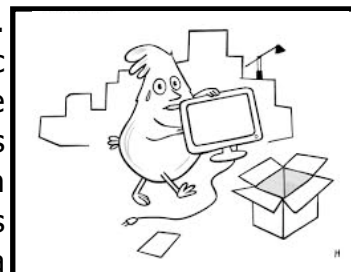
Les élections européennes ont donné leur verdict et le FN arrive en tête avec 25% des voix ! Ce n'est pas une bonne nouvelle pour le monde du travail. Ce score a donné lieu à de nombreuses déclarations, dont beaucoup tiennent plus du commentaire sportif que de l'analyse politique. Plutôt que de fustiger celles et ceux qui «votent mal» ou qui ne votent pas, mieux vaut comprendre pourquoi la dérive vers l'extrême-droite se renforce depuis des années : L'affligeant spectacle offert par les multiples scandales financiers qui touchent des responsables politiques, les illusions et déceptions renouvelées face à ceux qui se présentent comme candidats de «gauche» et font la même politique que la droite quand ils sont élus, le sentiment que «ça» se décide ailleurs, le constat qu'après élections rien ne change, si ce n'est en pire, dans la vie quotidienne. Les politiques gouvernementales successives ont généré une aggravation du chômage, un développement des inégalités sociales, de la précarité, de la pauvreté et de l'exclusion qui n'a fait qu'accroître la désespérance sociale sur laquelle l'extrême-droite, et notamment le FN prospère en surfant sur les peurs et l'anxiété face à l'avenir. Le Front National est un parti dirigé par des riches et pour les riches et en défense d'un système capitaliste fût-il national. Il ne fera pas le bonheur des salarié-es, des chômeur-ses, des retraité-es, des jeunes en formation. Mais de cela, nous devons convaincre nos collègues, nos voisins, nos proches....



## Déménagement DRL : Le milieu du gué !

Nous avons parlé à maintes reprises de la fermeture du site de Champs-sur-Marne et du reclassement des 600 salariés du site, dont les 130 de la DRL. L'intersyndicale (SUD, CFDT, FO, CGT), constituée au lendemain de l'annonce en octobre 2013, n'a eu de cesse de dénoncer cette aberration : Démarche envers les élus, pétition du personnel, HMI communes, tracts, projet alternatif, mise en place d'une adresse mail, coupures de presse, cette intersyndicale n'est pas restée les deux pieds dans le même sabot. Depuis le 12 mai dernier, la communication des nouveaux sites a été faite dans chacun des NOD. Pour ce qui est de la DRL, celle-ci va se retrouver éclatée sur 4 sites : Paris-Bonvin dans le 15ème, Brie-Comte-Robert, Roissy HUB et le nouveau site de Bonneuil-sur-Marne (avec une localisation transitoire à Val-de-Fontenay avant l'ouverture du site). Pour beaucoup d'agents, cela va se traduire par un allongement du temps de

transport et par des conditions de travail dégradées. Nous avons également reçu la réponse d'Arnaud Montebourg qui avait été interpellé par le député de Seine-et-Marne. Cette réponse est affligeante. Celui-ci se borne à reprendre les arguments de La Poste : l'obligation de faire des travaux qui ont un coût et la nécessité pour La Poste de faire des économies. L'intersyndicale a donc fait un courrier de réponse. Nous sommes donc aujourd'hui à un tournant. Nous étions reçus le 20 mai par la direction générale du Siège Courrier sur le projet alternatif (mais nous connaissions déjà la réponse). Devant tant de mauvaise foi, comment croire ces mêmes dirigeants lorsqu'ils nous parlent de responsabilité sociale et environnementale, de développement durable ?



## CNAP/DAPO : Loin du compte !

Le dialogue social se met en place depuis le changement de direction. Des commissions de dialogue social ont lieu mensuellement entre la direction et les syndicats. C'est donc l'occasion de faire remonter tout ce qui ne va pas, et notamment ce qui se dit aux différentes HMI organisées par SUD. En premier lieu, il convient de revoir totalement le pyramidage des fonctions, car aujourd'hui 40% du personnel se trouve en classe I.3 et 34% en classe II.1. Il faut donc accélérer le travail sur les nouvelles fiches de postes II.2, II.3 et sur le poste de pilote référent II.1 pour aspirer tout le monde par le haut. La direction doit aussi accélérer la recherche de nouvelles activités. Si le projet «buralistes» est une bonne chose (mise en place d'un système de commande des planches de timbres à distance et leur livraison directement dans les bureaux de tabac), il faut aussi que la direction accélère la réinternalisation d'activités postales sous-traitées, afin de pérenniser et le site et les emplois. SUD sera vigilant !